

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura
Band: 38 (1967)
Heft: 8

Artikel: Les problèmes communaux actuels vus par un député jurassien
Autor: Morand, Georges
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-825263>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

On retiendra encore de ce Marché-Concours national de chevaux 1967 une constatation réjouissante : les éleveurs y avaient exposé une quarantaine de chevaux de plus qu'en 1966, ce qui marque une belle « reprise ». Par ailleurs, on enregistrera avec satisfaction les déclarations faites par le président du jury, M. Georges Luterbacher, ingénieur agronome, de Prêles, qui relevait que peu de races chevalines, en Europe et même au monde, sont aussi bien stabilisées et fixées que celle des Franches-Montagnes. Le cheval franc-montagnard conserve du reste toujours — et de loin — le premier rang dans l'élevage chevalin suisse, avec 64 syndicats et 7862 animaux destinés à la reproduction, dont 4277 juments poulinières.

ADIJ

Les problèmes communaux actuels vus par un député jurassien

**par Georges MORAND, député,
président de la Commission des affaires communales de l'ADIJ**

Depuis quelques années, l'évolution démographique a pris des allures explosives. Cette expansion, qui a dérouté toutes les prévisions, a des exigences devant lesquelles la Confédération, les cantons et les communes ne peuvent se dérober. Ces exigences (écoles, hôpitaux, routes, lutte contre la pollution des eaux, incinération des ordures, protection civile, etc.), avec tous les problèmes qu'elles posent, ont, en quelques années, déséquilibré les finances publiques, et cela en période de record des rentrées fiscales. Le choc a été d'autant plus violent que nous n'étions pas préparés à y résister. Tête baissée, nous nous sommes engagés dans la voie des réalisations nécessaires les plus urgentes en commettant l'erreur de ne pas modifier nos conceptions archaïques de réalisation. C'est ainsi que le choc de l'explosion démographique a été dirigé presque exclusivement sur les finances. Elles n'y ont pas résisté. Leur détérioration a fini par nous démontrer mathématiquement que les seules augmentations fiscales ne suffiraient jamais à rétablir un équilibre si gravement compromis et combler en même temps un retard d'équipement dont les conséquences peuvent devenir tragiques.

Face aux énormes tâches nouvelles qui se présentèrent aux pouvoirs publics il y a quelques années, et qui ne cessent aujourd'hui de se multiplier, nous avons cru qu'impunément nous pouvions continuer de construire des palais scolaires et administratifs, par exemple, et renoncer aux possibilités d'économie qu'offrent la coordination, la rationalisation et la normalisation pour sauvegarder un individualisme aux conceptions dépassées.

Coopération nécessaire

Face aux grands problèmes que doivent résoudre aujourd'hui les cantons et les communes, nous devons admettre enfin que notre fédéralisme devient un anachronisme lorsqu'il s'oppose aux formules nou-

velles de la coopération intercommunale et intercantonale. Cette coopération, en même temps que l'adoption des possibilités et des garanties des techniques nouvelles dans tous les domaines de la construction, et l'acceptation des principes de la normalisation, de la rationalisation et de la coordination, est la seule voie qui s'offre aux pouvoirs publics pour l'aménagement et l'équipement du territoire à des conditions accessibles à nos moyens financiers.

Tous ceux qui, aujourd'hui, œuvrent en faveur d'une coopération intercantonale dans tel ou tel domaine rencontrent une appréhension, une résistance qui, espérons-le, sont les derniers vestiges d'un individualisme onéreux qui, abandonné, ne mettra pas en cause l'autonomie fondamentale à laquelle nous restons profondément attachés.

Si nous voulons résoudre les problèmes qui se posent aux communes et aux cantons par des solutions qui répondent aux besoins actuels et qui correspondent à nos moyens financiers, il faut que nous mettions fin à la dispersion de nos efforts et de nos moyens. Pourquoi faut-il encore que chaque problème qui se pose à chaque commune soit chaque fois remis à l'étude en partant de zéro, alors qu'une ou plusieurs solutions satisfaisantes ou non ont été adoptées et expérimentées par des communes voisines ? Pourquoi ne pas unir nos efforts dans la recherche et l'adoption de solutions nouvelles et communes ?

Un centre d'information à disposition des communes

C'est consciente des grandes tâches qui attendent les communes que l'ADIJ (Association pour la Défense des Intérêts du Jura) a décidé de créer un centre jurassien de coopération intercommunale qui serait en même temps un centre d'information à disposition des communes. S'il aura pour tâche première l'étude des incidences des nouvelles lois sur les affaires communales, il aura ensuite pour but essentiel de proposer des solutions communes aux problèmes que doivent résoudre les pouvoirs publics. Ce centre régional de coopération ne rendra pas inutiles les syndicats de communes, mais il coordonnera leurs efforts et leurs expériences. Il s'agit d'adapter nos structures et leur fonctionnement à la profonde et rapide évolution à laquelle nous assistons dans tous les domaines (économique, social, culturel, technique).

Nul n'ignore que nous vivons la révolution économique, scientifique et technique la plus extraordinaire de tous les temps. Comment dès lors imaginer pouvoir conserver nos structures fédéralistes dans leur fonctionnement d'antan, et laisser ainsi libre cours à une politique individuelle d'improvisation, de tâtonnements et de fantaisie dans les réalisations qui entraînent de grandes dépenses ?

Si le présent fait apparaître l'urgence de la création de centres régionaux de coopération intercommunale pour la recherche de solutions rationnelles aux problèmes les plus importants, et l'inventaire des besoins pour les dix prochaines années, très vite nous devons constater que, de la planification régionale, nous devons passer à la planification cantonale et nationale.

Au siècle de la création des grands ensembles politiques et économiques, des concentrations industrielles, des centres nationaux de recherche scientifique et technique ; au siècle des profondes transformations dans tous les domaines de l'existence, de la connaissance et de



Au seuil d'un nouveau siècle

Depuis cent ans, nous construisons des montres selon les mêmes principes: une montre ne vit pas de son passé, elle est créée pour l'avenir. Dans vingt ans, promettra-t-elle encore vingt ans de satisfaction? C'est ce que nous nous demandons; et c'est en conséquence que nous agissons. Ainsi, nous parlons peu des cent années passées et des nombreuses distinctions qui ont honoré les montres Longines. Nous mettons l'accent sur l'avenir. Et sur les montres Longines qui seront portées dans vingt, dans quarante ans. Comment seront-elles? Aussi parfaites que les montres Longines l'ont toujours été. Mieux: Elles seront si bien construites, qu'après

plusieurs décennies, elles compteront encore parmi les meilleures. Et si élégantes, qu'on les regardera toujours avec le même plaisir qu'aujourd'hui. Ces principes, nous les maintenons immuables, car nous savons qu'on exige plus d'une Longines que d'une autre montre.

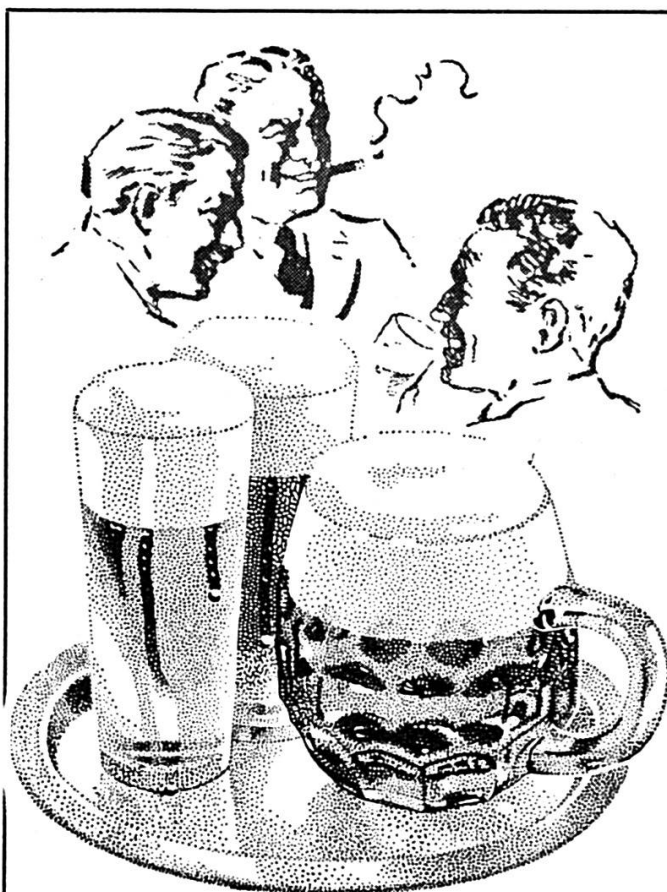


LONGINES

1867 - 1967

Le temps des hommes est rythmé par Longines

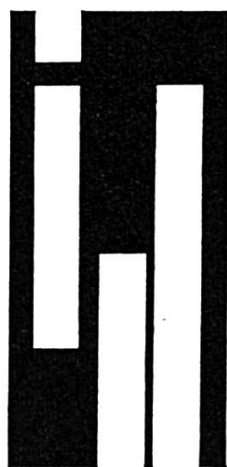
Réf. 7752 Or 18 ct ● Réf. 7753 Même modèle, acier inoxydable ● Réf. 7763 Or 18 ct ● Réf. 7613 Or 18 ct ● Réf. 7614 Même modèle, acier inoxydable ● Réf. 50856 Boîtier et bracelet or gris 18 ct. Lunette sertie de 20 brillants



Entre amis
une bonne
Bière

1352

Un imprimé
soigné ?



Imprimerie Démocrate SA

1351

l'activité des hommes, nos méthodes, nos conceptions, notre mode de penser même, notre individualisme, nos rivalités de clocher, notre cloisonnement, sont autant d'obstacles à une urgente adaptation par une profonde réforme. Et nous croyons qu'il existe des formules de coopération qui satisferont aux exigences nouvelles sans nuire, nous le répétons, à cette autonomie communale et cantonale que nous voulons sauvegarder, qui doit subsister, mais en d'autres domaines que dans celui du type des fenêtres d'une école, ou celui du modèle des portes d'un bureau d'administration, ou celui de la conception des lits d'un hôpital.

Regarder les choses en face

Pour nous convaincre de la nécessité de repenser tout le problème des investissements dans l'équipement public, de la nécessité de reviser complètement nos conceptions de réalisation et notre conception erronée du confort nécessaire, ayons le courage de regarder en face ce que nous avons fait depuis dix ans pour arriver à la situation financière désastreuse actuelle. Nous découvrirons que telle commune a dépensé le double, le triple et même le quadruple que telle autre commune — qui pourtant n'a pas fait de la « camelote » — pour une réalisation de même usage et de même capacité. Nous découvrirons qu'en général les devis pour les constructions publiques n'ont pas été respectés ; les dépassements exorbitants sont devenus traditionnels. Nous découvrirons que les deniers publics sont parfois enfouis dans des constructions proposées par des « spécialistes » irresponsables, constructions dont la fantaisie architecturale n'a d'égale que l'irrationalité de l'ensemble.

Jusqu'à ce que fonctionnent des centres régionaux de coopération, d'étude et d'information, nous pensons que les dirigeants des communes pourront parer aux plus graves surprises et découvrir des solutions nouvelles et économiques à leurs problèmes de construction et de travaux publics en donnant des directives précises quant au but à atteindre, quant aux limites budgétaires, et en lançant des concours à deux degrés — le premier étant un concours d'idées dont les six ou sept meilleures sont retenues pour le deuxième degré. Il est évident que ces concours doivent être accessibles aux architectes d'un ou plusieurs cantons, car en cela aussi un régionalisme étroit a souvent empêché la découverte d'une solution économique. Il est évident aussi que ces concours doivent bien préciser la direction générale : but, usage, prévision d'avenir, économie, rationalisation, usage d'éléments normalisés, plafond de la dépense, etc., et contraindre ainsi les architectes et les ingénieurs à un effort qu'ils ont un peu perdu l'habitude de faire face aux désirs de luxe et de grandeur de ceux qui ont cru que les caisses publiques étaient inépuisables.

G. M.

(Réd.) L'article ci-dessus a été rédigé à la demande du président de l'Association des communes suisses, le conseiller national Freiburghaus, pour parution dans l'organe officiel de cette association, « La Commune suisse ».